

Il n'y a pas ici comme le suppose l'objection, légèreté de matière. Le pain, comparé à Jésus-Christ, est sans doute, bien peu de chose, comme le fait remarquer Luther, mais ce n'est pas une petite chose pour nous de savoir si, avec le corps du Sauveur, il y a ou non le pain.

Cependant, répliquait Luther, lorsque Notre Seigneur disait à ses Apôtres; "Je suis la vigne et vous êtes les branches", ou encore: "Je suis le pain de vie, je suis le pain vivant", il est clair qu'il ne se changeait pas en vigne ou en pain et qu'il ne faisait pas de ses Apôtres des branches. De même, en disant: "Ceci est mon corps", il ne changeait pas le pain en son corps.—Non, il y a entre les deux propositions une différence notable; dans le premier cas, il est évident que Notre Seigneur parlait d'une manière figurée: il voulait dire qu'il devait être vis-à-vis de ses Apôtres dans la même relation que la vigne à l'égard de ses rameaux, qu'il devait être pour nos âmes ce que le pain est pour nos corps. C'est pourquoi il emploie le pronom *ego* qui désigne d'une manière bien déterminée le sujet, mais à la dernière Cène, il dit en général: *hoc*, ceci, la substance qui se trouve sous ces accidents, est mon corps. La nature individuelle de cette substance, au commencement de la proposition, n'est pas indiquée, dans les deux autres cas, elle était parfaitement déterminée. Cela nous permet de dire ou plutôt cela nous oblige à affirmer que, en vertu de la proposition *hoc est corpus meum*, un changement est intervenu, dans la nature spécifique du sujet; ce changement ne peut avoir lieu dans les autres affirmations: *ego sum vitis*, *ego sum pastor bonus*, *vos estis palmites*, etc. (1).

Lorsque nous disons: le Verbe a été fait chair, ajoutait encore Luther, nous n'introduisons aucun changement dans la personne du Verbe; en affirmant de Jésus-Christ: cet homme est Dieu, nous ne changeons pas cet homme en Dieu. De même, en disant: Ceci est mon corps, pourquoi introduirions-nous un changement dans le pain?—La raison en est fort simple: le Verbe de Dieu ne peut être l'objet d'aucune mutation ni même de l'ombre d'un changement quelconque;

(1) Cf. Lépiciér, *Tract. de SSma Eucha.*, q. III, LXXV, art. IV, n. 8.